



TT FOUGÈRES-JAVENÉ-LÉCOUSSE

7^{ème} TOURNOI NATIONAL B HOMOLOGUÉ DE TENNIS DE TABLE

DIMANCHE 19 MAI 2024 – LUNDI 20 MAI 2024

Le Tennis de Table Fougères-Javené-Lécousse organise un tournoi national B homologué.
Il aura lieu **les dimanche 19 et lundi 20 mai 2024 à la Salle Omnisports - Rue du stade - 35133 JAVENÉ.**

Article 1^{er} - Le tournoi se déroulera sur 20 tables. Il sera ouvert à tous les joueurs et joueuses licencié(e)s à la FFTT à l'exception des poussins et poussines.

Les classements pris en compte sont ceux en vigueur pour la 2^{ème} phase de la saison 2023-2024.
Une tenue sportive et réglementaire est obligatoire.

Article 2 - Le tournoi comportera les tableaux suivants :

Tableau	Catégorie	Engagement	Horaire de début
A	De 500 à 599 pts	8 €	Dimanche 09h00
B	De 500 à 799 pts	8 €	Dimanche 11h00
C	De 500 à 999 pts	8 €	Dimanche 13h00
D	De 500 à 1199 pts	8 €	Dimanche 10h00
E	De 500 à 1499 pts	8 €	Dimanche 12h00
F	De 500 à 1699 pts	8 €	Dimanche 14h00
G	De 500 à 1599 pts (féminines)	8 €	Dimanche 15h00
H	De 500 à 699 pts	8 €	Lundi 09h00
I	De 500 à 899 pts	8 €	Lundi 11h00
J	De 500 à 1099 pts	8 €	Lundi 13h00
K	De 500 à 1299 pts	8 €	Lundi 10h00
L	De 500 à 1599 pts	8 €	Lundi 12h00
M	De 500 à 1899 pts	8 €	Lundi 14h00

En cas d'inscription à deux tableaux sur une même journée, une réduction de 2 € sera accordée.

Le pointage s'effectuera **30 minutes** avant l'horaire de début du tableau.

Afin que le tournoi se déroule dans les meilleures conditions et que les horaires soient respectés, le nombre de places par tableau sera limité à **48**.

Les organisateurs se réservent le droit de jumeler, voire de supprimer un tableau qui n'aurait pas suffisamment d'inscrits (**moins de 8 joueurs**)

Article 3 - Chaque pongiste pourra participer au maximum à 2 tableaux par jour. Si un joueur est encore en course dans un seul tableau ou s'il est éliminé de tous ses tableaux 1 heure avant le lancement d'un tableau de la journée non débuté, il sera autorisé à s'inscrire dans ce dernier dans la limite des places disponibles.

Les féminines disposent d'un tableau Dames mais elles pourront participer aux tableaux Messieurs dans la limite des points figurants sur leur licence, et ont la possibilité de s'engager dans 2 tableaux masculins en plus du tableau féminin.

Article 4 - Dans chaque tableau, les rencontres débiteront par des poules de 3 (ou 4) joueurs. Les 2 premiers de chaque poule entreront alors dans un tableau à élimination directe. Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Article 5 - le forfait d'un joueur pourra être prononcé 5 minutes après le 2^{ème} appel de son nom.

Article 6 - Les balles homologuées, en plastique et de couleur blanche, seront fournies par les joueurs.

Article 7 - Le tournoi sera doté d'une valeur de 1 930 € en plus des coupes :

Tableau	Catégorie	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste
A	De 500 à 599 pts	40 € + coupe	20 €	10 €
B	De 500 à 799 pts	50 € + coupe	25 €	10 €
C	De 500 à 999 pts	60 € + coupe	30 €	15 €
D	De 500 à 1199 pts	65 € + coupe	35 €	20 €
E	De 500 à 1499 pts	80 € + coupe	50 €	30 €
F	De 500 à 1699 pts	100 € + coupe	60 €	30 €
G	De 500 à 1599 pts (féminines)	75 € + coupe	45 €	25 €
H	De 500 à 699 pts	40 € + coupe	20 €	10 €
I	De 500 à 899 pts	50 € + coupe	25 €	10 €
J	De 500 à 1099 pts	60 € + coupe	30 €	15 €
K	De 500 à 1299 pts	75 € + coupe	45 €	25 €
L	De 500 à 1599 pts	90 € + coupe	55 €	30 €
M	De 500 à 1899 pts	110 € + coupe	65 €	35 €

Article 8 - Les inscriptions devront être effectuées **au plus tard le samedi 18 mai 2024 avant 19h.**

Après cette date, les inscriptions sur place seront prises dans la limite du nombre de joueurs par tableau avec un surcoût de 1 euro et cela jusqu'à 30 min avant le début du tableau.

Les inscriptions se feront **uniquement** via le site du club : <http://ttfil.fr>

Si vous avez besoin de précisions, vous pouvez envoyer un message par e-mail (ttfil35@gmail.com) ou contacter Arnaud Dumas (06 74 97 76 97).

Article 9 - Le tirage au sort aura lieu le samedi 18 mai 2024 à partir de 20h à la Salle Omnisports de Javené.

Article 10 - Le Juge-Arbitre sera Mr Jacques SORIEUX (JA3). Tout litige sera tranché par le Juge-Arbitre.

Article 11 - Le tournoi est homologué par la FFTT sous le n°1840/2023-B.

Article 12 - En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 13 - Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. Le club organisateur décline toute responsabilité civile et pénale en cas de perte, de vol, de bris de matériels ou d'accident pouvant se produire durant le tournoi.

Article 14 - En s'inscrivant à ce tournoi, les participants ou leurs représentants légaux autorisent les organisateurs à diffuser des photos et des vidéos individuelles ou collectives prises lors de la compétition sauf si ces joueurs ou représentants légaux en expriment leur refus manuscrit avant le début du tournoi.

Article 15 - La compétition se déroulera en journée continue. Une buvette sera mise en place avec boissons, sandwiches, galettes saucisse, crêpes...